



mci Bulletin d'information

Memphrémagog Conservation inc.

JUIN 2018

Mot de nos présidents

Photo : Photohéléo

UNE HISTOIRE FANTASTIQUE DEPUIS 50 ANS!

Mes bons amis,

L'été dernier, le Memphrémagog Conservation a souligné son 50^e anniversaire de fondation par une multitude d'activités environnementales, sociales et éducatives. Cet important anniversaire nous a permis d'évaluer le travail effectué depuis notre fondation et de nous projeter dans le futur. Ceci nous a permis de souligner la vision dynamique de nos trois fondateurs ainsi que du travail des bénévoles qui ont poursuivi leur œuvre.

Rappelons-nous que devant le piètre état du lac en 1967, nos fondateurs décidaient d'agir. Le moyen est devenu le MCI et ses bénévoles. Le MCI fût un des premiers groupes environnementaux à être créés au Québec, avant la création de Greenpeace, des ministères de l'environnement du Québec et du Canada ainsi qu'avant le dépôt du rapport *Brunland* des Nations Unies. Bref, votre organisation a été précurseur de la devise « penser globalement, agir localement ».

Le MCI est devenu une force regroupant des personnes de bonne volonté : résidents permanents et villégiateurs, anglophones et francophones, américains et canadiens, verts foncés et verts pâles.

Le chemin parcouru par le MCI fût difficile : peu de moyens financiers, deux pays, un très grand lac, des revendications environnementales multiples, de nouveaux problèmes environnementaux inconnus et une multitude de juridictions gouvernementales qui s'appliquent au lac. Nous pouvons dire aujourd'hui que la ténacité, la vision et le dévouement des bénévoles et des membres nous ont permis de faire avancer l'environnement de notre coin de pays. Mission accomplie!

Les membres, les bénévoles, les conseils d'administrations, les donateurs, les patrouilleurs, qui nous ont suivi depuis 50 ans se souviennent des batailles épiques que nous avons dû mener, des demandes répétées pour améliorer les lois et règlements touchant les lacs.

Le MCI a su prendre position fermement au cours des années dans une multitude de débats. Également, le MCI a su proposer aux politiciens en place des solutions scientifiques vérifiées. Le MCI était et demeure un acteur incontournable dans les différentes législations qui touchent le Lac.

Nous, du MCI, sommes fiers du travail effectué depuis 50 ans grâce à votre soutien. Nous sommes déterminés à continuer de défendre la vision de nos fondateurs et à protéger vaillamment ce bien commun dont nous sommes tous responsables.

La relève est là! Ils sont jeunes, dynamiques, passionnés, instruits et compétents.

Votre conseil d'administration demeure à votre écoute.

Au plaisir de vous revoir à notre AGA.

Merci de votre aide. 🍀

Robert Benoit
Coprésident du MCI

Adoption des règlements généraux du MCI

Dans la foulée des activités du 50^e anniversaire du MCI, le conseil d'administration a procédé à une révision des règlements généraux de l'organisme. Une assemblée générale spéciale aura lieu le 14 juillet à 9h00 à Georgeville avant l'Assemblée générale annuelle afin que les membres puissent adopter le projet de règlements généraux. Vous pouvez consulter ce projet de règlements en ligne sur le site web du MCI à partir du 14 juin 2018. Merci d'envoyer toute question ou commentaire au conseil d'administration du MCI par courriel à info@memphremagog.org et ce, au plus tard le 30 juin 2018.

Sommaire

Mot de nos présidents	1-2
Présentation de la Patrouille 2018.....	3
Une 2 ^e réserve naturelle pour le Memphrémagog Conservation!	4
Projet Santé Baie Fitch	6
Mon chemin, mon lac, ma responsabilité!	7
Membres du conseil d'administration de MCI 2017-2018.....	7
Projet d'étude sur la qualité de l'eau du lac Memphrémagog avec la Commission mixte internationale	8
Contrôle des espèces exotiques envahissantes : mettez la main à la pâte!.....	8
Le MCI reconnu pour son implication en environnement!.....	9
La remise du prix commémoratif Gordon Kohl 2017 à la famille Penfield.....	9
Un merci spécial à Will Abbott et sa famille	10
Calendrier Été 2018.....	10

C. P. 70, Magog (Québec) J1X 3W7
Tél. : 819 620-3939

www.memphremagog.org
Courriel : info@memphremagog.org

Responsable du bulletin
Catherine Roy

Révision
Catherine Roy, Ariane Orjikh,
Gisèle Lacasse Benoit, Peter Lepine

Traduction
Peter Lepine, Catherine Roy

Conception graphique
www.comma.ca

Impression
Impart Litho Imprimeur

Photos
Photos des archives du MCI, sauf indiqué



Mot de nos présidents (suite)

D'ÉNORMES DÉFIS À RELEVER

Fort d'un bagage accumulé au fil des ans, d'une équipe en constante évolution et de la présence d'une nouvelle génération à sa table, MCI envisage les prochaines années avec enthousiasme.

Rien n'est jamais acquis dans le domaine de la protection de l'environnement. Les défis sont nombreux et se situent à deux niveaux: au niveau de son organisation et de son membership et sur le plan environnemental.

Comme bien des organismes, pour continuer d'évoluer, d'accroître et diversifier son membership, MCI est en constante recherche de dons, de subventions et de bons partenariats avec les autres intervenants du milieu. Des efforts doivent être mis de l'avant afin de poursuivre notre stratégie de communication. Nous devons être créatifs pour rejoindre, sensibiliser et mobiliser une population soucieuse de la qualité de son environnement certes, mais qui est sollicitée de toutes parts et dont il est parfois difficile à intéresser.

Sur le plan environnemental, les défis sont tout aussi nombreux. L'urbanisation, le développement sur les rives du lac, certaines pratiques agricoles et forestières ainsi que certaines pratiques liées à la navigation continuent de dégrader, voire même détruire, des milieux naturels. Les changements climatiques sont aussi au cœur de nos préoccupations. Causant de plus en plus de phénomènes extrêmes, ils ont des conséquences fâcheuses sur l'environnement. En mettant de la pression sur nos écosystèmes, ils favorisent, entre autres, l'introduction d'espèces exotiques envahissantes,

comme le démontre la présence de plus en plus grande dans notre lac du myriophylle à épis ou de la carpe asiatique qui a atteint maintenant le St-Laurent, et des espèces végétales comme le phragmite, la renoué japonaise et la berce du Caucase qui envahissent agressivement nos milieux terrestres.

Pour relever ces défis, MCI mise sur l'acquisition de connaissances scientifiques crédibles pour mieux connaître l'état de santé de notre lac. La collaboration étroite avec les autres intervenants du milieu est primordiale. Notre participation avec la Commission Mixte Internationale (CMI) est un bel exemple de collaboration qui va nous permettre de parfaire nos connaissances du milieu. Une meilleure connaissance de la situation donne de la crédibilité lorsqu'il est temps de faire pression pour que des fonds soient dédiés à la protection de notre plan d'eau. Notre lac qui, ne l'oublions pas, est une source d'eau potable importante.

Il est essentiel à notre réussite de maintenir, valoriser et diversifier nos partenariats avec les différents acteurs du milieu, soit les municipalités, la MRC et autres associations régionales, nationales et même internationales, notamment avec le Vermont, pour qu'ensemble nous assurions la santé environnementale du lac Memphrémagog et de son bassin versant. 🍃

Christian Laporte
Coprésident du MCI



Présentation de la PATROUILLE 2018

Le MCI est fier d'accueillir Santiago Doyon à titre de coordonnateur de la patrouille. Santiago est de retour pour un second été. Il travaillera avec Maxime Veillette et Anthony Galvin-Bisson, tous deux étudiants à l'Université de Sherbrooke. La patrouille estivale assurera les collaborations habituelles avec le MDDELCC pour le suivi de la qualité de l'eau du lac à 10 stations, la MRC pour le suivi de la qualité de l'eau des tributaires de la baie Fitch et la Ville de Magog pour la qualité de l'eau de baignade.

Plusieurs projets sont également prévus pour cet été : participer aux inventaires ornithologiques du goglu des prés et de la sturnelle des prés, deux espèces d'oiseaux en situation précaire, dans le bassin versant de la baie Fitch. Ces inventaires se

feront en collaboration avec une étudiante de la maîtrise en écologie internationale de l'Université de Sherbrooke. Nos patrouilleurs participeront également aux activités de contrôle du phragmite dans le secteur de la baie Fitch et continueront la sensibilisation auprès des riverains.

Pour toutes questions ou observations, n'hésitez pas à communiquer avec la patrouille en tout temps par téléphone ou par texto au 819 620-3939, par courriel au patrouille@memphremagog.org ou via notre page Facebook de Memphremagog Conservation Inc.

Catherine Roy, B.Sc., M.Env.
Vice-présidente et responsable de la patrouille



Maxime Veillette, Santiago Doyon et Anthony Galvin-Bisson

RETOUR SUR L'ÉTÉ 2017

Au cours de l'été 2017, les patrouilleurs ont mis à jour la carte bathymétrique de la baie Fitch en collaboration avec le Service hydrographique Canada. La collecte de données s'est échelonnée sur deux semaines et l'analyse des données a été complétée lors de l'automne 2017.

Le patrouilleur Alexandre Borduas a consacré une partie de son temps à travailler sur la base de données du MCI pour produire des cartes dont une illustrant l'évolution des concentrations de phosphore et de chlorophylle *a* dans le lac entre 1999 et 2016. Une autre étude réalisée par le patrouilleur Gabriel Provencher consistait à calculer la qualité et le taux de pollution dans 8 tributaires du lac grâce à l'indice biologique globale normalisé (IBGN) ainsi que l'indice de qualité des habitats (IQH).

En collaboration avec Conservation de la nature du Canada, les patrouilleurs ont également mené entre les mois de juin et d'octobre une campagne pour inciter la population à signaler les tortues sur le territoire du bassin versant du lac Memphremagog. Cette campagne visait à préciser la répartition des différentes espèces de tortues sur le territoire afin de protéger leur habitat et identifier les menaces à leur survie.

Pour lire les études complètes réalisées par la patrouille, visitez notre site internet : www.memphremagog.org

Louis-Philippe Cyr, B.Env.
Coordonnateur de la patrouille 2017

Les bonnes pratiques à adopter pour assurer la santé du lac et de son bassin versant

Résidents du bassin versant :

- › Conserver les milieux naturels d'intérêt écologique sur sa propriété (consulter le MCI pour s'informer sur les options de conservation);
- › Préserver une bande riveraine de 10 à 15 m de large ou plus;
- › Renaturaliser la rive avec des arbres, arbustes, et herbacées;
- › Recouvrir complètement de végétation les rives artificielles (murs de pierres ou de béton, etc.);
- › S'assurer de maintenir un couvert forestier correspondant idéalement à 75 % et plus de la superficie du terrain;
- › Éviter la fragmentation des grands massifs forestiers par le développement de routes;
- › Adopter de bonnes pratiques de gestion de vos chemins privés (voir p. 7);
- › Favoriser l'entretien écologique des pelouses et plates-bandes;
- › Cesser immédiatement l'utilisation d'engrais et de pesticides dans la bande riveraine;
- › Opter pour des produits d'entretien biodégradables, sans phosphates;
- › Vérifier, entretenir et corriger au besoin le fonctionnement de son installation septique;
- › Signaler vos observations de tortues sur le site Carapace.ca de Conservation de la Nature;
- › Signaler vos observations d'espèces exotiques envahissantes sur le site Sentinelles du MDDELCC (voir p.8);
- › Signaler vos observations de fleurs d'eau de cyanobactéries au MCI.

Plaisanciers

- › S'assurer d'effectuer un bon lavage avant de mettre votre embarcation à l'eau afin d'éviter la propagation d'espèces envahissantes;
- › Demeurer à une bonne distance des herbiers aquatiques et éviter de nourrir les poissons et les oiseaux;
- › En bateau, respecter les zones de vitesse restreinte : dans les premiers 100 m de la rive la vitesse maximale est de 10 km/h (6 mi/h);
- › Pratiquer les activités nautiques générant des grosses vagues à plus de 250 m des rives et lorsque la profondeur de l'eau est de plus de 5 m;
- › Disposer dans un endroit prévu à cette fin les déchets, les eaux de toilette et les eaux grises générés;
- › Éviter le déversement d'hydrocarbures au moment du ravitaillement et opter pour une embarcation avec un système évitant le refoulement de carburant;
- › Réduire au maximum le bruit produit par votre embarcation (système de son et système de propulsion).

■ Une 2^e réserve naturelle pour le Memphrémagog Conservation!

Une nouvelle aire protégée, la réserve naturelle du Ruisseau-Powell (secteur Lacasse-Benoit) vient d'être créée dans le bassin versant du lac Memphrémagog. Cette réserve naturelle privée de 14,7 ha est située dans la municipalité d'Austin, le long du ruisseau Powell à proximité de la baie Sargent du lac Memphrémagog.

UNE RICHESSE NATURELLE INDÉNIABLE MAINTENANT PROTÉGÉE!

Le ruisseau Powell ainsi qu'un autre ruisseau qui traverse la propriété sont des éléments d'importance pour la conservation et le maintien de la qualité de l'eau tout comme les milieux humides, des marécages arborescents et les forêts de feuillus, dont les érablières.

Ces habitats aquatiques, riverains, humides et forestiers possèdent une richesse faunique et floristique indéniable. Plus de 130 espèces végétales trouvent refuge sur la propriété dont certaines sont plus rares ou vulnérables à la récolte comme le noyer cendré, la cardamine carcajou, l'adiante du Canada et la matteucie fougère-à-l'autruche. La faune est quant à elle composée de plus de 20 représentants dont l'élément le plus rare est la salamandre sombre du Nord, susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable.

La création de la réserve naturelle du Ruisseau-Powell (secteur Lacasse-Benoit) est un exemple de cohabitation de la protection de la biodiversité et d'usages légers qui ne nuisent pas à la protection de l'environnement.

En effet, les propriétaires pourront maintenir la plupart de leurs activités tout en restreignant certaines activités comme l'exploitation industrielle ou commerciale des ressources naturelles; les travaux de remplissage, de creusement, de drainage ou d'assèchement, la construction de routes ou de bâtiments. Et, comme la réserve naturelle est privée, il n'y aura aucun accès pour le public.

UNE BELLE HISTOIRE DE FAMILLE!

Grâce à la volonté des propriétaires Gisèle Lacasse et Robert Benoit, de leurs filles et leurs petits-enfants, ils ont décidé de s'engager dans la conservation pour préserver à tout jamais une partie de leur propriété.

«La protection de l'environnement et plus spécifiquement la protection du lac Memphrémagog et son bassin versant a toujours été une priorité pour nous. Nous avons vécu ici de nombreuses années et nous sommes très attachés à notre milieu et notre communauté. Nous avons créé cette réserve naturelle afin d'assurer la protection d'une forêt et d'un milieu humide et tous les différents rôles écologiques rendus par ces milieux : protection d'habitats et des espèces fauniques et floristiques, purification de l'air, stabilisation des sols, réservoir des eaux de pluie et atténuation des répercussions lors de fortes pluies. Mais ce qui nous tient le plus à cœur, c'est le rôle écologique rendu par ce territoire pour la protection de la qualité de l'eau du ruisseau Powell, le troisième plus important effluent du lac Memphrémagog, côté canadien. Par ce geste, notre famille est heureuse de contribuer à la protection à perpétuité d'une petite partie du territoire du bassin versant du lac Memphrémagog.»



Famille Benoit. De gauche à droite : Robert Benoit, Gisèle Lacasse, leurs petits-enfants et leurs filles, Marine, Félix, Elyes, Chady, Valérie et Catherine.

■ Le volet conservation du MCI

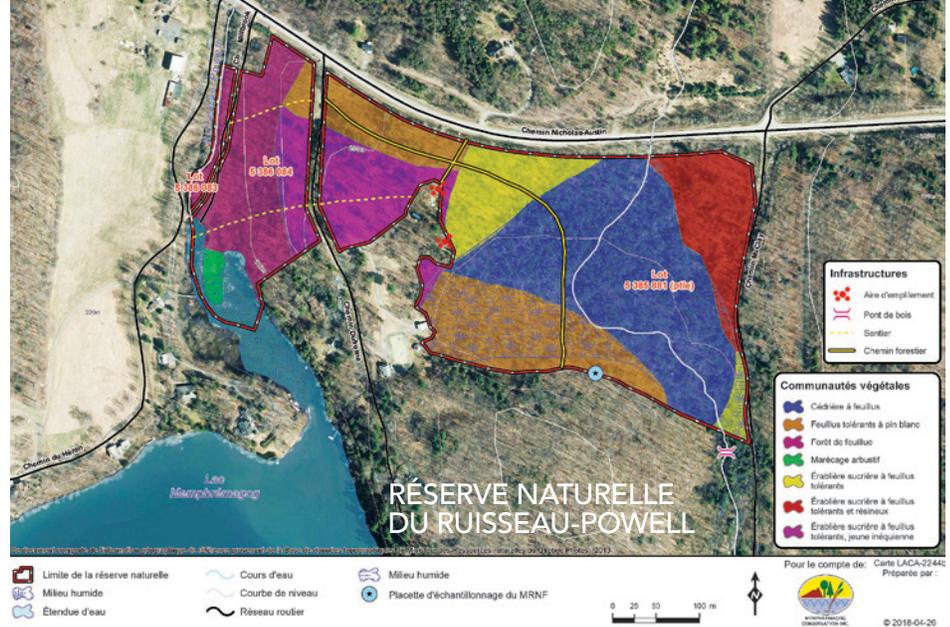
Selon le MCI, il est possible de concilier la conservation et l'utilisation du territoire sans empêcher le développement socio-économique de la région qui est basé en majeure partie sur les richesses naturelles exceptionnelles du territoire. Le MCI mise sur la participation volontaire des propriétaires privées par le biais d'ententes de conservation. Il mise aussi sur la participation des municipalités qui ont un rôle de plus en plus important dans le domaine de la protection de l'environnement.

En 2017-2018, le MCI a continué de sensibiliser et d'accompagner les propriétaires de terres privées dans la conservation de milieux naturels sur leur propriété par le biais de la distribution de documents d'information, de rencontres individuelles et d'évaluations écologiques des propriétés. De plus, en collaboration avec la Ville de Magog, un complexe de milieux humides a été délimité et caractérisé dans le secteur ouest de la ville, afin d'orienter le développement du territoire en tenant compte de la conservation de ces milieux sensibles. Toutes ces actions devraient se concrétiser par la création d'aires protégées.

Il s'agit de la deuxième réserve naturelle reconnue par le gouvernement du Québec grâce aux efforts du Memphrémagog Conservation. Depuis 2009, le MCI dans le cadre de son volet Conservation a contribué à préserver 792 ha.

La conservation des milieux naturels dans le bassin versant du lac Memphrémagog assurera la protection de la biodiversité et de la qualité de l'eau du lac à court, moyen et long terme, une source d'eau potable d'importance pour de nombreux citoyens de la région et des villes de Sherbrooke et de Magog. La conservation contribuera aussi par le fait même à maintenir la beauté des paysages et la qualité de vie des citoyens.

Le geste posé par la famille Lacasse-Benoit rejoint une vision de conservation plus vaste et interpelle d'autres propriétaires à faire de même pour leur qualité de vie, mais surtout



pour les générations futures. Chaque propriétaire a une responsabilité pour préserver l'environnement qui va au-delà des limites de sa propriété et chaque petit geste compte!

Francine Hone,
Biologiste

La conservation pour tous!

La conservation est à la portée de tous les propriétaires de terres privées. Elle s'adresse à ceux qui ont développé, au fil des années, un attachement profond envers leur propriété et ses richesses naturelles et qui désirent léguer cet héritage aux générations futures. La conservation ne veut pas dire qu'on ne peut plus profiter de sa propriété! En fait, c'est l'équilibre et le bon sens qui priment dans le choix à faire. Comme chaque propriété est particulière, il faut d'abord s'assurer que les activités et usages sont compatibles avec l'environnement, les écosystèmes et leurs fonctions écologiques.

Plusieurs options légales de conservation sont disponibles pour les propriétaires et peuvent offrir certains avantages fiscaux ou la diminution des taxes foncières. Parmi celles-ci, il y a la réserve naturelle privée, la servitude de conservation, la donation ou la vente de la propriété ou d'une partie de celle-ci.

MCI peut vous supporter!

Si vous désirez plus d'information sur la réserve naturelle ou les autres options de conservation, le MCI se fera un plaisir de répondre à vos questions.

Pour plus d'information sur les options de conservation, vous pouvez aussi visiter notre site Internet : www.memphremagog.org

Ou communiquez avec nous : Téléphone : 819 620-3939

Courriel : conservation@memphremagog.org

C. P. 70, Magog (Québec) J1X 3W7



Millieu humide - Credit : Isabelle Picard

LOI CONCERNANT LA CONSERVATION DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES

Le Gouvernement du Québec a adopté le projet de loi no 132 le 16 juin 2017 qui procure un statut de protection légal aux milieux humides et hydriques d'intérêt. De plus, l'expression « milieux humides et hydriques » y est maintenant clairement définie et le principe « aucune perte nette » de milieux humides et hydriques y est intégré. Cela veut dire qu'on protège de manière absolue les milieux humides d'intérêt et que tout empiètement doit être totalement compensé par la création de nouveaux milieux humides. Bien que cette loi soit une avancée pour la conservation des milieux humides et hydriques, selon le MCI, tous les milieux humides devraient être conservés, car tous les milieux humides ont des rôles fondamentaux pour l'eau, la diversité biologique et l'adaptation aux changements climatiques.

Pour plus d'information : <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/milieux-humides/loi.htm>

Projet Santé Baie Fitch

Le MCI entame sa 4^e année du projet Santé Baie Fitch, en collaboration avec les municipalités du Canton de Stanstead et d'Ogden ainsi que plusieurs autres partenaires. Depuis 2015, une série d'actions visant à améliorer la qualité de l'eau de la baie Fitch et à conserver la biodiversité du bassin versant ont été réalisées. Rappelons que la qualité de l'eau du secteur est particulièrement préoccupante et qu'on y retrouve une biodiversité d'intérêt écologique pour le lac Memphrémagog et la région.

BATHYMÉTRIE DE LA BAIE FITCH

En 2012, la bathymétrie du lac Memphrémagog réalisée par le Service hydrographique du Canada n'avait pas été effectuée pour le secteur de la baie Fitch. Ainsi, à l'été 2017, en collaboration avec le Service hydrographique du Canada, les patrouilleurs du MCI ont pris les données bathymétriques et la carte a été mise à jour. Cette nouvelle bathymétrie a permis de constater que la baie Fitch a une profondeur moins élevée que sur les anciennes cartes bathymétriques. La profondeur moyenne de la baie est de 3,1 m et la profondeur maximale est de 5,8 m. Rappelons que le fond de la baie est constitué d'une épaisse couche de sédiments fins. Dû à la faible profondeur et au fond vaseux de la baie, les bateaux à moteur, par la remise en suspension des sédiments du fond, pourrait favoriser le vieillissement prématuré de la baie, surtout s'ils sont utilisés dans certains secteurs de la baie ou pour pratiquer des sports générant des vagues surdimensionnées.

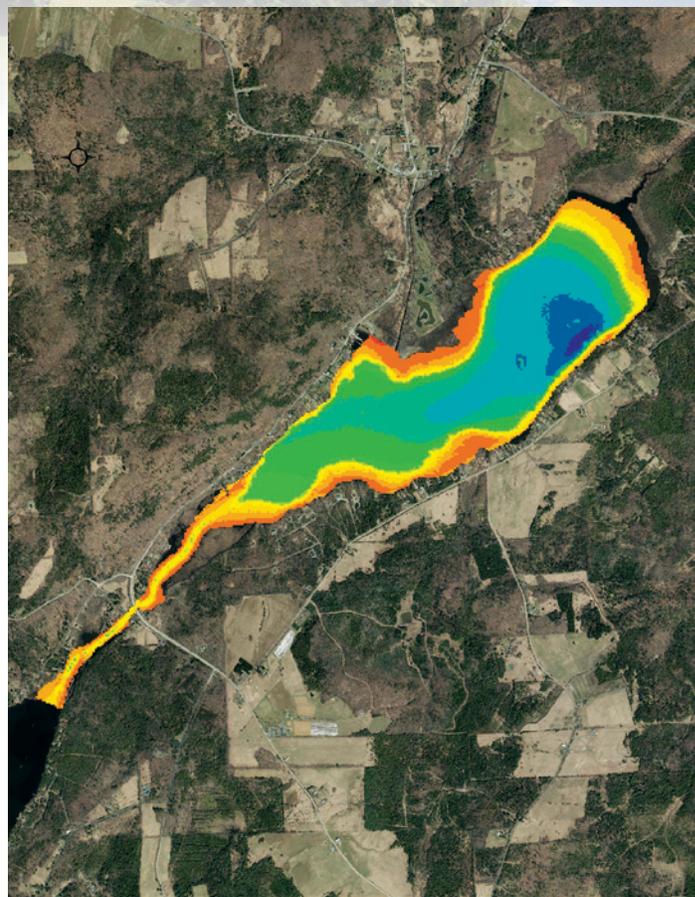
CONSERVATION DES SOLS EN MILIEU AGRICOLE DANS LE BASSIN VERSANT DE LA BAIE FITCH

Soulignons la participation des producteurs agricoles au projet Santé Baie Fitch dans le cadre du projet de conservation des sols en milieu agricole dans le bassin versant de la baie Fitch. Ce projet est réalisé en vertu du sous-volet 3.1 du programme *Prime-vert 2013-2018* et il bénéficie d'une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). Les producteurs agricoles du bassin versant de la baie Fitch ont ainsi accès à un diagnostic d'érosion gratuit de leurs champs agricoles et à des subventions visant à adopter des mesures pour conserver leurs sols. Depuis le début du projet à l'été 2016, six diagnostics d'érosion ont été réalisés pour 54 champs agricoles pour une superficie totale de 294 ha!

La prochaine année sera dédiée à réaliser davantage de diagnostics d'érosion et à accompagner les producteurs agricoles dans l'adoption de nouvelles pratiques culturales.

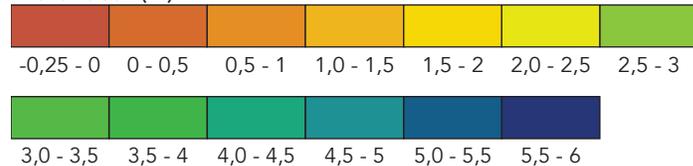
Pour plus d'information sur le projet, les producteurs agricoles sont invités à contacter Stéphanie Durand du Club agroenvironnemental de l'Estrie au 819 820-8620 poste 32.

Ariane Orjikh, *Biologiste et Directrice générale*



0 0,25 0,5 1 Kilomètres

Profondeur (m)



Sources : - Données : Service hydrographique du Canada (SHC, 2017) - Photographies aériennes 2013 : Ce document comporte de l'information de référence provenant de la base de données topographiques du Ministère des Ressources naturelles du Québec

■ Mon chemin, mon lac, ma responsabilité!

Vous êtes propriétaire d'un chemin privé?
En le gérant d'une manière adéquate, vous pouvez
contribuer à la santé du lac Memphrémagog!

POURQUOI ENTRETENIR MON CHEMIN PRIVÉ?

Le mauvais entretien des fossés routiers est cause d'érosion qui entraîne l'envasement des cours d'eau et l'apport de nutriments responsables du vieillissement prématuré des lacs. L'application de sels de déglacage provoque des problèmes de qualité de l'eau et est une nuisance pour la biodiversité. Les ponceaux mal installés ou mal entretenus peuvent empêcher le déplacement des animaux comme les poissons et les tortues. Des bonnes pratiques de gestion de votre chemin privé contribuent ainsi à la santé du lac Memphrémagog et au maintien de la biodiversité.



Érosion de la structure d'un ponceau



Fossé dépourvu de couverture végétale

Crédit photos : Léa Aubé, Flavie Gauthier Chamard, Joé St-Germain, Christopher Plourde-Tremblay et Étienne Poisson

Merci à Léa Aubé, Flavie Gauthier Chamard, Joé St-Germain, Christopher Plourde-Tremblay et Étienne Poisson pour leur contribution. En collaboration avec la municipalité d'Ogden et le MCI, ces étudiants de l'Université de Sherbrooke ont caractérisé les pratiques de voirie de la municipalité et ont formulé des recommandations pour s'assurer qu'elles soient respectueuses de l'environnement.

Anaïs Messier, *B.Env.*

COMMENT FAIRE?

- ✓ D'abord, favoriser le maintien de la végétation ainsi que la construction d'entrées non pavées, ce qui facilite l'infiltration de l'eau dans le sol;
- ✓ Nivelier le chemin régulièrement, idéalement au printemps ou après de fortes pluies, afin de permettre l'écoulement normal de l'eau vers les fossés et de limiter le transport des sédiments;
- ✓ S'assurer que les ponceaux soient bien dégagés et stables. Au besoin, stabiliser les sorties avec de la végétation ou des roches pour réduire l'érosion à ces endroits.
- ✓ Si un ponceau traverse un cours d'eau, s'assurer qu'il laisse circuler les poissons ainsi que les autres animaux.
- ✓ Lors de l'entretien des fossés, opter pour la méthode du tiers inférieur et limiter le fauchage des herbes à une hauteur de 10 cm pour éviter de mettre le sol à nu.
- ✓ Sélectionner des produits de déglacage alternatifs au sel conventionnel, comme l'acétate de potassium, ou choisir plutôt un abrasif comme le gravier ou le sable. Dans tous les cas, utiliser ces produits seulement lorsque nécessaire afin de réduire la pollution de l'eau.
- ✓ Éviter la propagation de la renouée du Japon et du roseau commun, deux plantes exotiques envahissantes. Faucher ou extraire complètement la tige et les racines, puis jeter toute la plante aux ordures dans des sacs robustes ou la brûler.

Membres du conseil d'administration de MCI 2017-2018

Robert Benoit
Coprésident

Christian Laporte
Coprésident

Catherine Roy
Vice-présidente
& Secrétaire

Peter Lepine
Vice-président

Johanne Lavoie
Trésorière

Jean-Claude Duff
Président du conseil

Mary Pat Goulding
Charles Guay

Tom Kovacs
Gisèle Lacasse Benoit

Sandra Marshall
Erich Smith-Peter

Ariane Orjikh
Directrice générale

Cindy Margarita Pozo
Adjointe administrative

Observateurs
Louis-Philippe Cyr
Élaura Martel
Gabriel Provencher

Collaborateurs
François Bélanger, ing.
Francine Hone, biologiste

Projet d'étude sur la qualité de l'eau du lac Memphrémagog avec la Commission mixte internationale

Le MCI participera à un projet qui vise à cerner les problèmes liés aux éléments nutritifs dans le lac Memphrémagog par l'entremise d'un rapport sur l'état du bassin versant, des recherches réalisées, des données existantes et des efforts de gestion.

Ce projet de 2 ans, réalisé en collaboration avec la Commission mixte internationale (CMI) et du Memphrémagog Watershed Association (MWA) des deux côtés de la frontière, permettra de colliger toutes les informations et les données disponibles sur les éléments nutritifs dans le bassin versant du lac Memphrémagog. Une consultation des différents experts et une revue de littérature permettront de cibler les problématiques liées à la qualité de l'eau et d'élaborer des recommandations pour consolider les efforts actuels pour diminuer les concentrations de phosphore et la prolifération de plantes aquatiques et de cyanobactéries. Les résultats préliminaires de cette étude seront disponibles en ligne pour consultation publique dès l'an prochain.

Contrôle des espèces exotiques envahissantes : mettez la main à la pâte!

La présence d'espèces exotiques envahissantes (EEE), autant fauniques que floristiques, est une menace pour la biodiversité du lac Memphrémagog et de son bassin versant. L'identification et la localisation de ces espèces sont les premiers pas vers une meilleure connaissance de la situation et des actions à entreprendre.

Aidez-nous à la détection des EEE grâce à l'outil Sentinelle, créé par le MDDELCC. Vous aurez accès aux observations faites près de chez vous et aux fiches descriptives des EEE préoccupantes pour le Québec.

Pour soumettre vos observations d'EEE, créez un compte sur le site Web www.pub.mddefp.gouv.qc.ca/scc ou téléchargez l'application mobile Sentinelle.



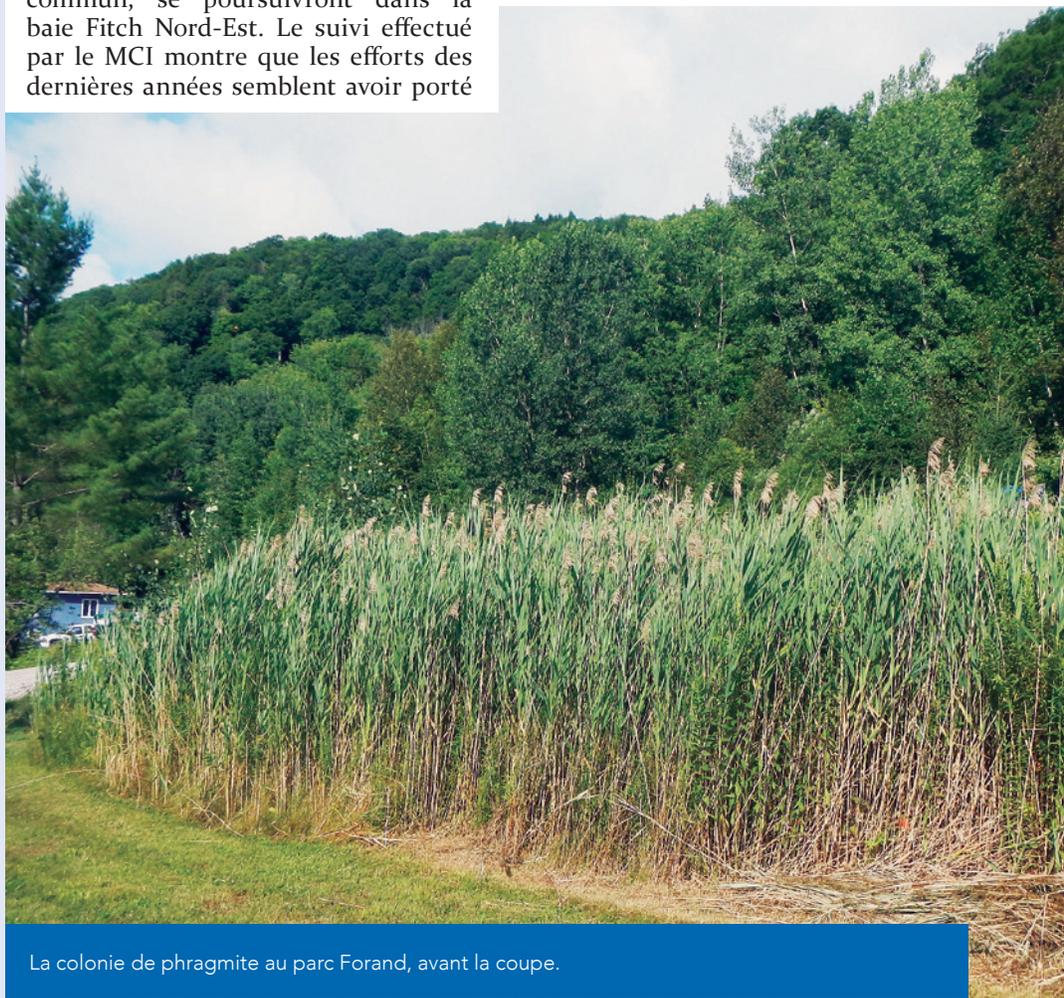
Par ailleurs, les activités de contrôle du phragmite, aussi appelé roseau commun, se poursuivront dans la baie Fitch Nord-Est. Le suivi effectué par le MCI montre que les efforts des dernières années semblent avoir porté

fruit. La toile qui recouvre le site où se trouvait une colonie de phragmite au parc Forand, en place depuis 2016, empêche la repousse de la plante envahissante. À l'est de la baie, d'autres plants ont été coupés afin d'empêcher leur envahissement dans les milieux humides adjacents.

Le MCI vous invite à vous joindre à son équipe pour préserver la baie Fitch, ce milieu riche en biodiversité, de l'envahissement par le phragmite. Les prochaines séances de travail auront lieu le samedi 28 juillet et le mardi 7 août. Confirmez votre présence en écrivant à info@memphremagog.org.

Merci à tous les volontaires qui contribuent à la protection de la biodiversité!

Anaïs Messier, B.Env.



La colonie de phragmite au parc Forand, avant la coupe.



Le MCI reconnu pour son implication en environnement!

Le 7 novembre 2017, le MCI recevait le Prix d'excellence Michel Ledoux lors du Gala des prix d'excellence en environnement de l'Estrie pour sa contribution depuis 50 ans à la protection du lac Memphrémagog.

Merci à la Fondation estrienne en environnement pour ce beau prix et au Conseil régional de l'environnement de l'Estrie pour l'organisation du gala.

Merci aux fondateurs du MCI, aux administrateurs qui se sont succédés depuis la fondation du MCI en 1967 et à tous les membres qui nous ont permis de réaliser multiples actions et projets afin d'assurer la protection du lac Memphrémagog.

Les 50 ans du MCI repose sur une multitudes d'actions, de petit gestes et de grandes luttes réalisés

avec positivisme et sans relâche, avec conviction et enthousiasme. Aujourd'hui, le travail continue! Fier de ses origines, de ses réalisations et de ses 1200 membres, le MCI continue de promouvoir les bonnes pratiques environnementales, à appliquer des solutions sur le terrain, à être présent auprès des 6 municipalités riveraines et à s'investir dans les organismes qui défendent l'environnement.

La remise du prix commémoratif Gordon Kohl 2017 à la famille Penfield

Le prix commémoratif Gordon Kohl du MCI est décerné en reconnaissance de la contribution exceptionnelle à la préservation de l'environnement naturel. Son premier récipiendaire était Stewart Hopps en 2005. Parmi les autres récipiendaires, mentionnons Jacques Boisvert, Donald Fisher, François Bélanger et Gisèle Lacasse Benoit.

L'année 2017 marque la première fois où le prix est décerné à une famille, les Penfield, et non à un individu. Une grande partie de ce qui suit est tirée d'une brochure écrite par Kate Williams et Wilder Graves Penfield III.

Le membre le plus connu de la famille Penfield était Wilder Graves Penfield. Le MCI, cependant, a souhaité donner une reconnaissance aux trois générations de Penfield, une partie importante et intégrante de la municipalité d'Austin et du lac Memphrémagog. Cette grande famille comprend notamment Roger Williams et Wilder Lewis Penfield, anciens présidents du MCI.

L'amour du Dr Wilder Penfield pour la baie Sargent a commencé peu après son arrivée à Montréal. En 1926, à la suite de vacances en camping dans la région, Wilder et sa femme, Helen, achetèrent deux fermes appartenant à la famille Manning. Avec de magnifiques panoramas et couvrant près de 640 acres, la nouvelle propriété, appelée Magog Meadows, devint bientôt une retraite familiale précieuse, un centre d'activités de plein air à l'année longue, ainsi que de loisirs,

d'écriture et de réflexion. Pour les quatre enfants des Penfield et leur progéniture, Magog Meadows est devenu partie intégrante de leur vie. Le Dr Penfield est décédé en 1976 et sa femme Helen l'année suivante. Leurs cendres sont enterrées sur la propriété familiale.

Au début des années 1990, les Penfield de deuxième génération ont fait don d'une grande partie des deux fermes à l'Université McGill, créant ainsi l'aire protégée Wilder et Helen Penfield. Un laboratoire du Centre de recherche en limnologie de l'Université McGill y a été établi par le Dr Jacob Kalff. L'installation de la baie Greene est aujourd'hui la principale base de recherche du Centre de recherche en limnologie. La famille a également formé la Meadowlark Beach Association pour s'occuper de l'aire protégée.





MEMBRES DU CERCLE DU PATRIMOINE

Abbott, William	Coughlin, Peter F	L'Espérance, André	Poulin, Bernard
Agence de communication Bang Marketing	Couture, Martin	Lacasse Benoit, Gisèle	Pradella, François
Anthony, Karen	Cyr, Joanne	Lambert, Goulding	Ruest, Jean-Jacques
Arbuckle Fisher, Alison	Dandurand, Philippe	Normand Lamoureux / Lefko Produits de Plastique Inc.	S.E.C., The Memphremagog Golf Club
Armour, Peter M.	Davidson, Howard	Landry, Jean-Luc	Savard, Guy
Auger, François	deLange, Andrew J	Lowry, Glenn David	Sirois, Sean
The Bannerman Foundation	Desjardins, Jean-Guy	Marcon, Loretta	Spencer, Norman
Benoit, Robert	Eakin, Gael	Martel-Gonzalez, Emilie	St Cyr, Roger
Bombardier, J.R. André	Gestion André Jacques Dupuy Ltée	Milne, Catherine A.	Straessle, Tony
Brandt, Albert	Howick, Andrew	Mitchell, William	Talon, Jean-Denis
Cabana, Pierre	Ivory, Joan F.	Morin, Georges	Thorburn, Cynthia Caron
Caron, Trevor H.	Ivory, Sarah	Poirier, Germain	Wilson, Janet

Nous tenons à remercier les municipalités d'Austin, de Magog, du Canton de Stanstead, de Potton et d'Ogden pour leur contribution financière.

Un merci spécial à Will Abbott et sa famille

En décembre 2016, afin de souligner son anniversaire, M. Abbott a organisé une soirée spéciale. Lors de cette soirée, plutôt que de recevoir des cadeaux, M. Abbott, sa femme et ses enfants ont collecté de l'argent pour une cause qui le méritait. Ainsi, c'est un montant total de 6 000\$ qui a été amassé pour le MCI. Merci beaucoup à la Famille Abbott pour cette initiative et cette grande générosité!

« Un grand merci pour le travail que vous faites sur le lac. Au coeur de l'hivers, nos pensées se tournent vers l'été à venir. Que nous soyons sur le lac, escaladant le mont Owl's Head ou savourant l'apéro et les amuses-gueules sur le quai en admirant les huards, c'est notre endroit préféré dans le monde! »

- Will Abbott et famille.

CALENDRIER ÉTÉ 2018

5 mai 2018 : Assemblée générale annuelle du RAPPEL

12 mai : Début de la patrouille sur le lac

19 mai: Distribution d'arbres à Austin, Fitch Bay et Ogden

22 mai : Rencontre du Comité Québec-Vermont

27 mai: Distribution d'arbres à LAMRAC, Magog

14 juin : Nouveaux règlements généraux du MCI disponibles pour consultation en ligne

16 juin : Conférence sur le projet Santé Baie Fitch - Hôtel de Ville du Canton de Stanstead

30 juin : Date limite pour transmettre les commentaires sur les Règlements généraux du MCI (info@memphremagog.org)

30 juin : Kiosque de la patrouille pour les célébrations de la Fête du Canada à Georgeville

14 juillet : Assemblée générale extraordinaire pour l'adoption des nouveaux règlements généraux du MCI - Centre Murray Memorial Georgeville

14 juillet : Assemblée générale des membres du MCI - Centre Murray Memorial, Georgeville

28 juillet : Activité de contrôle du phragmite dans la baie Fitch

7 août : Activité de contrôle du phragmite dans la baie Fitch

2 septembre : Fin des activités de la patrouille sur le lac

À surveiller : Conférences, sorties en kayak, kiosques de la patrouille et autres! Contactez-nous pour plus d'infos!